



LYCEE NATURE ET FORÊT

37, rue de la République

42440 Noiretable

☎ : 04 77 24 76 00



transmis à

N/Réf : VG/FD

Affaire suivie par :

Objet : Convention de partenariat

Communauté de Communes

Ambert Liradois Forez

15 Rue du 11 Novembre

63600 AMBERT

CCALF
Reçu le

07 MAI 2018

Noiretable, le vendredi 4 mai 2018

BORDEREAU DES PIÈCES ENVOYÉES

Désignation des pièces	Nombre de pièces	Observations
<p>Veillez trouver ci-joint pour attribution votre exemplaire de convention de partenariat 2018-2020</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception</p>	1	<p>La Responsable de Site</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ÉPILETA BOANNE-GHERVE SITE DE NOIRETABLE LYCEE FORESTIER-NATURE 37 RUE DE LA REPUBLIQUE 42440 NOIRETABLE Tél. : 04.77.24.76.00 mail: administration.noiretable@educagri.fr</p>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONVENTION DE PARTENARIAT



Entre la Mairie de Marat
Les Services du Contrat territorial Dore Moyenne de la
Communauté de Communes Ambert Livradois Forez et
Le Lycée Nature et Forêt de Noiretable

2018 - 2020

Entre : Lycée Nature et Forêt de Noiretable
37 Rue de la République
42440 Noiretable
Représenté par M. CANDAELE Paul
Tel: 04.77.24.76.00
Mail : administration.noiretable@educagri.fr
En qualité d'établissement de formation

Et
Nom : Mairie de Marat
Représenté par M. Patrice DOUARRE
Adresse : Le Bourg, 63480 Marat
Tel : 04 73 95 25 76
Mail : marat.mairie@wanadoo.fr
En qualité de donneur d'ordre

Et
Nom : Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Représenté par M. Jean Claude DAURAT
Adresse : 15 Rue du 11 novembre 63600 Ambert
Tel : 04 73 72 71 40
Mail : accueil@ambertlivradoisforez.fr
En qualité de coordinateur

Il a été convenu ce qui suit :

Le donneur d'ordre confie à L'EPLEFPA de Roanne Chervé Noiretable qui accepte, l'exécution des tâches énumérées ci après :

LOCALISATION DES ACTIONS

Zone Naturelle de Marat, Parcelle (312-314-316-318) Section AV

DUREE

La présente convention est valable deux années. Elle pourra être renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente. Elle pourra, toutefois, être résiliée par l'une des trois parties au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée au moins deux mois avant expiration de la durée.

ENGAGEMENT DE L'EPLEFPA ROANNE CHERVE NOIRETABLE

Lycée Nature et Forêt de Noiretable réalisera des chantiers écoles avec les publics de type scolaires, apprentis ou stagiaires pour le compte de la mairie de Marat. Il a l'entière responsabilité du personnel travaillant sur les chantiers.

Pour chaque année scolaire, 4 demi-journées seront réalisés. Les dates d'interventions seront fixées à l'avance entre les trois partenaires. Ces dates pourront être changées en fonction des conditions météorologiques. Les travaux sont réalisés à titre gratuit en échange de prestations définies ci-dessous.

FORMALITES PREPARATOIRES AU COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Le donneur d'ordre devra indiquer les limites du chantier, les chemins d'accès, ainsi que les mesures de protections spécifiques.

La signalisation du chantier sera mise en place par le Lycée Nature et Forêt de Noirétable au démarrage du chantier.

NATURE DES TRAVAUX

Création et entretien de mares pédagogiques et d'espaces naturels en faveur de la biodiversité. Ces projets tutorés permettront aux élèves de la filière de Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune de découvrir et de mettre en pratique les travaux liés aux espaces de nature. Ces travaux seront pilotés par les Services du Contrat Territorial Dore Moyenne de la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

PLANIFICATION ET MOYENS

La planification des travaux et leurs réalisation sera tributaire des financements que le donneur d'ordre pourra mobiliser.

ENGAGEMENT DES SERVICES DU CONTRAT TERRITORIAL DORE MOYENNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

Les travaux sont réalisés à titre gratuit. Une restitution de chantier avec les différents acteurs sera réalisée à chaque fin de journée. En contrepartie les Services du Contrat Territorial Dore Moyenne de la communauté de communes Ambert Livradois Forez proposeront à l'établissement de formation certaines compensations : participations aux jurys d'examens, animations pédagogiques ou formations sur des thèmes liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

COMMUNICATION

La communication de ces travaux sera assurée par le donneur d'ordre.

ASSURANCES

Le Lycée Nature et Forêt de Noirétable certifie être en règle vis à vis de la législation du travail et bénéficie à ce titre d'une assurance responsabilité civile (contrat n° 05610092B14 AREAS), susceptible de couvrir à part entière les dommages et intérêts pour les dégâts dont il serait responsable sur la propriété en cause ou la propriété d'autrui.

Fait en 3 originaux
A Noirétable le

M. CANDAELE Paul
Le Directeur EPLEA ROANNECHERVE
EPLA NOIRETABLE
« Lu et approuvé »
LYCEE FORESTIER NATURE
37 Rue de la République
42440 NOIRETABLE
Tél. : 04.77.24.78.00
mail: administration.noiretable@educaprf.fr

M. DOUARRE Patrice
Le Maire de Marat
« Lu et approuvé »


M. DAURAT Jean Claude
Le président de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
« Lu et approuvé »
